



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 novembre 2015

Monsieur Mario Girard  
Président-directeur général  
Administration portuaire de Québec  
150, rue Dalhousie  
C.P. 80, Succ. Haute-Ville  
Québec (Québec) G1R 4M8

Objet : Projet d'agrandissement du Port – Beauport 2020

Monsieur le président-directeur général,

En l'an 2000, lors des séances de présentation du plan d'utilisation des sols du Port de Québec, nous avons fait part à vos représentants que notre association remettait en question la pertinence de soumettre à nouveau, bien des années plus tard, cette volonté de poursuivre des opérations de remblai dans la baie de Beauport et au centre de la ville patrimoniale et touristique de Québec. Nous avons alors exprimé clairement, comme un grand nombre d'élus et de citoyens, que ce plan ne prenait pas en considération la qualité de vie attendue pour ce plan d'eau et les rives de notre ville, le potentiel récréo-touristique du secteur et l'orientation retenue par le plan d'urbanisme de Beauport qui traduisait les choix d'aménagement et de développement de la population de Beauport.

Dans notre mémoire, nous insistions sur les impacts négatifs que pourrait générer la concrétisation d'un tel plan sur l'occupation des battures de Beauport. Ces utilisations sont tout à fait incompatibles avec la planification de cette partie du territoire comprise dans les limites administratives de Beauport. L'utilisation des sols proposée est en effet discordante en regard de réalisations qui ont contribué à la mise en valeur de certains sites limitrophes aux battures tels que le Parc de la Chute Montmorency, la piste cyclable régionale, l'Arboretum et le Parc du Domaine Maizerets. Leur commun dénominateur tient au fait qu'ils s'inscrivent tous dans une préoccupation de mise en valeur des berges du fleuve Saint-Laurent. Ces équipements axés sur le caractère récréo-touristique ne sont pas le résultat d'actions improvisées mais, plutôt d'une vision concertée, partagée par l'ensemble de la région de Québec.

Nous le répétons, le site de la plage de Beauport et son plan d'eau doivent être maintenus dans leur périmètre actuel afin de conserver un environnement visuel compatible avec les activités de la berge et par le fait même favoriser la continuité des efforts amorcés pour la mise en valeur de ce milieu exceptionnel. Notre message et celui du maire de l'époque, Jacques Langlois, sera-t-il enfin entendu ?

...

Les collaborateurs à la préparation des mémoires de 2000 ont fait état des enjeux que soulève une occupation portuaire des battures de Beauport. Ils ont également mis en évidence, sur la base des objectifs et critères de la Loi maritime du Canada et de ceux du plan stratégique régional de l'époque, que le projet récréo-touristique de la ville de Beauport surclasse celui de l'APQ.

Nous proposons donc que le projet d'expansion de l'APQ sur les battures de Beauport soit abandonné et que les espaces occupés pour les activités de la plage de Beauport soient réservés sur une base permanente pour des occupations à caractère récréo-touristique. La tendance en urbanisme est de reconquérir les littoraux urbains à des fins publiques et de convaincre les industries lourdes de s'installer en dehors des villes. Les maires de Chicago, de Toronto, de Bordeaux et de Barcelone ne l'ont-ils pas dit à notre maire actuel ?

Le Saint-Laurent est grand et il y a sûrement d'autres endroits que notre belle ville pour transborder des biens en vrac qui viennent d'ailleurs et qui doivent être acheminés vers d'autres destinations. Nous vous invitons à être visionnaire et à planifier la porte d'entrée du Saint-Laurent en collaboration avec les autres administrations portuaires en aval de Québec, avec le gouvernement du Québec qui souhaite faire un site industrialo-portuaire à Cacouna et avec le nouveau gouvernement du Canada. Nous pourrions aussi vous appuyer pour élargir considérablement votre territoire à plus grand que les limites urbaines de Québec. Vous pourriez ainsi passer à l'histoire.

Recevez, Monsieur le président-directeur général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le président d'Accès Saint-Laurent Beauport

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Guay', with a stylized flourish at the end.

Daniel Guay

P. J. Lettre de la Ville de Beauport du 19 décembre 2000

CC M. Régis Labeaume, maire de Québec  
M. Paul Shoiry, chef de l'opposition au Conseil municipal  
M. Jean d'Amours, ministre délégué à la stratégie maritime du Québec  
M. Marc Garneau, ministre des Transports du Canada  
Conseillers municipaux de la ville de Québec